

DNA / Strasbourg et sa région

Strasbourg / Au conseil municipal lundi

Ancien haras : une procédure de déclassement

■ Les conseillers municipaux de Strasbourg auront à se pencher lundi après-midi sur la « désaffectation et le déclassement » du domaine public du haras de la rue Ste-Elisabeth. Une autre étape vers la mise en œuvre du projet de l'Ircad.

Le 6 juillet dernier, le conseil municipal de Strasbourg approuvait à l'unanimité le principe d'une collaboration avec l'Ircad (Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif) du P. Jacques Marescaux en vue de la reconversion du haras royal de Strasbourg situé rue Ste-Elisabeth.

Seconde étape lundi prochain : le conseil sera appelé à se prononcer sur la « désaffectation et le déclassement du domaine public de la ville »

de ce site historique. Un « passage obligé », qui va faire passer le haras du domaine public dans le domaine privé de la Ville, précise Philippe Bies, adjoint au maire. Ainsi, les bâtiments cessent d'être inaliénables. La troisième étape interviendra probablement en novembre, lorsque le conseil municipal examinera le montage juridique et financier du projet de l'Ircad.

Pour mémoire, l'Institut du P. Marescaux prévoit d'installer là un « biocluster » (ensemble de laboratoires et entreprises innovantes dans le domaine des biotechnologies), un hôtel et un restaurant brasserie. Un « projet d'intérêt général », a récemment (DNA du 4 octobre) souligné Jacques Algrain, président des



Pas de dépollution en vue au haras, comme on le craignait. (Photo archives DNA)

Amis de l'Ircad, dans ces colonies. Les Amis du vieux Strasbourg l'ont également soutenu. Voilà donc écartées d'éventuelles alternatives

sauegardant la « tradition équestre » du lieu. « Le choix a été fait de travailler avec le professeur Marescaux, pour le développement et le rayonne-

ment économiques de Strasbourg », soutient M. Bies.

Cour et carrière « défigurées » ?

Guillaume Baumgartner, qui militait pour un projet alternatif et réclamait un « moratoire » sur le projet Ircad, a récemment été éconduit par Roland Ries. « Pas de viabilité économique démontrée », lui a notamment répondu le sénateur-maire, qui n'a pas non plus apprécié la forme. M. Baumgartner est revenu à la charge, dénonçant les « *pres perspectives* » que laisse entrevoir le projet de l'Ircad pour « l'intégrité de nos écuries historiques » : « La cour du 18^e siècle et sa carrière seront également défigurées par une construction moderne. »

« On souhaite que le site soit préservé au maximum, rétorque Philippe Bies. Le projet devra en tenir compte au maximum. C'est l'occasion d'aller la modernité avec un patrimoine historique. » Pour cela, l'équipe de Jacques Marescaux travaille étroitement avec le maire de Strasbourg. Et la bonne nouvelle, c'est que le site du haras n'aura pas besoin d'être dépollué, comme on le craignait. Les analyses ont démontré que l'urine des chevaux, même en deux siècles, n'a pas laissé dans le sol d'excès d'ammoniaque.

Denis Tricard

► Conseil municipal de Strasbourg, au centre administratif, place de l'Étoile, le **lundi 12 octobre** à 15h.